

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les quatre grands types de tarifications ci-dessous s'appliquent aux diplômes nationaux et s'entendent **hors droits d'inscription universitaire**.

En fonction des situations, les droits d'inscription universitaire et la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pourront s'y ajouter.

A titre d'exemple en 2024-2025, les droits d'inscription s'élevaient à 175 € et la CVEC à 103 €.

1. TARIFICATION CONTRAT D'APPRENTISSAGE

1.1 Bachelors Universitaires de Technologie

Le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage est déterminé par **France compétences**, cette valeur diffère en fonction de la branche professionnelle concernée et des ajustements tarifaires effectués au cours de l'année (voir <https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>).

Le cout décret est appliqué aux organisations de droit **privé** dont la branche professionnelle n'a pas déterminé de niveau de prise en charge.

Le coût décret est appliqué à tous les organismes **publics**.

1.2 Licences professionnelles

Les tarifs appliqués sont les suivants :

Numéro RNCP	Diplôme	Tarif
RNCP29806	Licence Professionnelle Métiers de la GRH : Assistant - Chargé des Ressources Humaines	7 000 €
RNCP30086	Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations - Assistant de Gestion Administrative et financière	7 870 €

L'éventuel « reste à charge » incombe à la structure d'accueil.

2. TARIFICATION CONTRAT DE PROFESSIONALISATION

Le financement des diplômes nationaux de l'I.U.T. s'effectue sur la base des forfaits fixés par accord conventionnel, ou à défaut d'un tel accord, sur la base d'un minimum **de 16 € de l'heure**.

A titre d'exemple pour les Licences professionnelles :

Numéro RNCP	Diplôme	Volume horaire	Tarif
RNCP29806	Licence Professionnelle Métiers de la GRH : Assistant - Chargé des Ressources Humaines	448	7 168 €
RNCP30086	Licence Professionnelle Management et Gestion des Organisations - Assistant de Gestion Administrative et financière	450	7 200 €

L'éventuel « reste à charge » incombe à la structure d'accueil.

3. TARIFICATION FORMATION CONTINUE

Le tarif formation professionnelle continue des diplômes nationaux de l'I.U.T. s'élève à 7 500 € par an.

Une remise commerciale de 50 % du tarif est accordée pour les demandeurs d'emploi sur justificatif d'inscription à France Travail (catégorie 1 et 2 au jour de la rentrée universitaire).

4. TARIFICATION VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Les demandes de V.A.E. pour les formations de l'I.U.T. Jean Moulin Lyon 3 sont traitées via le Portail de l'université : <https://www.univ-lyon3.fr/validation-des-acquis-de-l-experience-vae>

Les tarifs associés à chaque phase du process sont les suivants :

Étapes	Licence
Recevabilité administrative et pédagogique	200 €
Accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier - <i>facultatif</i>	1 200 €
Accompagnement au jury	1 000 €
TOTAL	2 400 €